



INFO PRATIQUES

CONTACTS DU BUREAU

- 🏍️ LUDOVIC, Directeur
06 62 18 15 54
- 🏍️ FREDERIC, Assistant-Directeur
06 74 01 19 21
- 🏍️ RICHARD, Trésorier
06 15 68 01 30
- 🏍️ STEPHANE, Activity Officer
06 28 76 60 59
- 🏍️ FRANCOIS, Activity Officer
06 45 47 47 88

ADRESSES UTILES

- 🏍️ CONCESSION HARLEY DAVIDSON
POITIERS
2 rue Bessie Coleman 86000 POITIERS
05 49 53 02 02
<https://www.google.com/maps/place/Harley-Davidson+Poitiers/@46.5854542,0.3189744,15z>
- 🏍️ DEFIPLANET'
La Bocquerie, 86410 IENNE
05 49 45 87 63
www.google.com/maps/place/DéfiPlanet'/@46.4463,0.560746,16z
Lien Itinéraire de la concession Harley Davidson
Poitiers vers DéfiPlanet'
<https://maps.app.goo.gl/wo2hbUPZEifXu5UUA>
- 🏍️ RESTAURANT DU MIDI
LA VIELLE AUBERGE
Lieu-dit Chanteloup, 1 Rte de la Forêt,
86580 Vouneuil-sous-Biard
05 49 53 30 34

ATTENTION : AUCUNE STATION A MOINS DE 20KM DU SITE

LE PLEIN DES MOTOS DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT FAIT

EN ARRIVANT SUR LE SITE DEFIPLANET'

25^{ème} ANNIVERSAIRE



INFORMATIONS IMPORTANTES

Afin de garantir au maximum de chapters de pouvoir participer, un nombre de places garanties par chapter sont mises en place. Rapprochez-vous de votre directeur pour et avant de vous inscrire.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS AVANT LE 1^{er} JANVIER 2025

Un mail de confirmation de votre inscription vous sera adressé à réception de votre règlement

L'organisation se réserve la liberté d'affecter les hébergements en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions, **merci de nous faire part de vos affinités**, nous essayerons d'y répondre dans la mesure du possible.

ANNULATION / REMBOURSEMENT :

En cas de désistement du ou des participants, les remboursements seront possibles :

Remboursement 100% si demande effectuée avant le 1^{er} mars 2025

Remboursement à 50% si demande effectuée du 1^{er} mars 2025 au 30 avril 2025

Aucun remboursement ne sera envisageable à partir du 1^{er} mai 2025.

Exception faite en cas de remplacement du ou des participants concernés, merci de nous contacter.

MODALITÉ DE RÈGLEMENT :

Possibilité de régler en 4 fois par chèque. Joindre les 4 chèques en même temps datés du jour de l'envoi et à l'ordre du « Val de Vienne Chapter France ». Le premier sera encaissé à l'inscription et les prochains au 26 de chaque mois de février à avril.

IMPORTANT :

Clôture des inscriptions aux 200 premiers inscrits avec une liste d'attente le cas échéant.

25^{ème} ANNIVERSAIRE